



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Commission calendrier, sorties et séjours et activités annexes

Elle est présidée par un membre du conseil d'administration et composée des bénévoles désignés par le dit conseil et qui l'acceptent.

En étroite collaboration avec la commission communication, elle assure l'information de toutes les manifestations auprès des membres et du site web.

A l'issue de l'assemblée générale du vendredi 18 septembre 2020, les commissions ont été renouvelées
Les membres du Conseil d'Administration sont membres de droit de toutes les commissions :

- membres du Conseil d'Administration :

- Mmes Michèle Christoll, Nicole Guilhem, Annie Garbage,
- Mrs Yves Gabas, Michel Dénéchaud, Gérard Lecourt, Daniel Moreau, Jean Claude Laffargue, Philippe Lacouture,

Sous-Commission calendrier

Elle en désigne le(s) coordinateur(s) si elle n'en assure pas la direction. Son rôle et ses attributions sont :

- d'organiser toutes les manifestations annuelles ou ponctuelles définies par le conseil d'administration.
- de programmer les sorties hebdomadaires, trimestrielles, annuelles
- de désigner les animateurs qui encadrent ces sorties

membres bénévoles :

Sous-commission séjour/voyage

Elle en désigne le(s) coordinateur(s) si elle n'en assure pas la direction. Son rôle et ses attributions sont :

- de choisir et de proposer des séjours
- elle assure, le cas échéant, la recherche de prestataires et établit pour chaque séjour un budget prévisionnel détaillé. Après chaque séjour, elle en établit un bilan financier et un rapport des prestations ainsi que du déroulement.

membres bénévoles :

Sous-Commission activités festives

Elle en désigne le(s) coordinateur(s) si elle n'en assure pas la direction. Son rôle et ses attributions sont :

- d'organiser toutes les manifestations à caractère festif et convivial définies par le conseil d'administration (soirées, repas, journées cohésion, etc.)
- elle assure, le cas échéant, la recherche de prestataires et établit pour chaque manifestation un budget prévisionnel détaillé. Après chaque manifestation, elle en établit un bilan financier et un rapport des prestations ainsi que du déroulement.
- en étroite collaboration avec la commission « rando gourmande », elle met en œuvre la partie restauration et en gère toutes les commandes de denrées, demandes diverses en liaison directe avec la manifestation, etc...Elle établit le budget prévisionnel qu'elle soumet à la commission et au conseil d'administration.

-membres bénévoles :